

## **ACNV-SR: Comité du 4 décembre 2019**

Présent-e-s: Arnaud, François, Géraldine, Laure, Olivier, Véronique + Nicolas et Vincent, représentant l'ASFCNV

Absente: Soraïa

### **Historique**

Nicolas donne un bref historique sur l'association et la raison de la création d'une association séparée regroupant les formateurs-trices certifiés.

A l'origine, il y a un groupe d'une trentaine de transmetteurs, très actifs entre 2001 et 2006, qui finissent par fonder une association.

L'association organise beaucoup d'activités, notamment des événements et des participations à des salons. Le comité est composé de 6 personnes très engagées, qui définissent les projets et font ensuite appel aux membres pour les appuyer sur les événements.

Entre 2006 et 2012, les rencontres du comité se font à une fréquence d'une fois par mois, à raison d'un après-midi à chaque fois, à Lausanne.

Puis des gens sont partis et de l'énergie s'est perdue. Il y a eu de plus en plus de personnes certifiées dans le comité, et les gens extérieurs à cela ne s'y retrouvent plus tellement. Un décalage se crée entre les formateurs-trices qui se voient souvent et les autres. C'est la crise en 2014, il n'y a plus personne pour le comité.

Se tiennent alors 2 journées de réflexion, regroupant une trentaine des personnes parmi les plus actives dans la CNV à cette époque en Suisse romande. L'idée est de fédérer toutes les initiatives qui existent autour de la CNV. Il y avait déjà des cercles à l'époque (groupes de pratique, éducation, AI-CNV). C'est là que semblait être la "vie quotidienne" de la CNV. L'association serait alors une plateforme de coordination entre ces cercles. Le comité doit aussi retrouver une légitimité, en étant composé de représentants des cercles.

Parallèlement, se crée l'Association des Formateurs (ASFCNV). Il faut désimbriquer les activités des deux associations. Le but est que la tâche du comité de l'ACNV-SR soit relativement légère. L'imbrication est restée sur certains points pour des économies d'échelle: site web, comptabilité.

L'idée est que les activités soient initiées par les cercles, qui soumettent les idées au comité, qui retransmet les informations.

### **Discussion ANCV-SR – ASFCNV**

Par rapport à la lettre envoyée par le comité de l'ACNV-SR à l'ASFCNV concernant la volonté d'avoir des sites internet distincts, Nicolas et Vincent expriment tout deux leur soutien à cette idée.

Toutefois, il est clair que le type de contenu qui sera mis sur le site de l'ACNV-SR doit être en cohérence avec le site cnvsuisse.ch. Par exemple, pas de formations sur le site de l'ACNV-SR.

De manière générale, l'évolution du nouveau site se fera par étapes, chaque étape faisant l'objet d'une consultation et, si nécessaire, d'une décision par consentement des cercles (consultés via leurs représentants au comité).

Le site internet n'est qu'un exemple, le même principe vaut pour toute action de l'ACNV-SR. Selon la nature de la décision à prendre, cette dernière peut être prise soit par le comité lui-même, suite à un processus de consultation ou pas, soit par processus par consentement.

## **Processus**

Certains processus qui demandent une clarification particulière sont évoqués:

- La création d'un nouveau cercle;
- La création d'un nouveau groupe de pratique. A ce titre, Nicolas et Vincent expliquent que c'est pour l'instant les formateurs-trices qui discutent et valident, afin d'assurer un minimum de qualité et de sécurité pour les membres du groupe.

Une piste évoquée est que ces processus passent par le comité, puis que les validations soient effectuées par les cercles pertinents (mais pas forcément tous).

## **Site internet**

Dans une première étape, le site internet parlerait de la structure de l'ANCV-SR, des cercles, et des activités de l'association (des projets qu'elle soutient). Il servirait aussi à mettre à disposition des informations telles que les PV et tout autre document pouvant soutenir et éclairer la compréhension des buts et du fonctionnement de l'association.

## **Transmission de l'information**

Il apparaît que l'information sur le travail du comité ne circule pas suffisamment à l'heure actuelle. Typiquement, les PV des réunions du comité devraient être transmis à tous les membres des cercles par leurs représentants.

## **Points à traiter**

Les points suivants sont à traiter à des échéances diverses:

- Demande de création de cercle par Yohan (cercle des personnes dans le parcours de certification);
- Inclure NVC Geneva: oui/non et, si oui, comment?
- Reprise de la comptabilité (pour l'instant tenue par Véronique et révisée par Nicolas);
- Transmission de la Source au président, lors des changements de comité.